



Roquebrune sur argens, le 23 /02/2023

Commune de Roquebrune sur argens

Compte rendu commission Environnement lundi 20 février 2023 salle des mariages 18 H

Rédacteur: Patrick FLECHE

Présents:

Président de la commission : M Christian BESSERER conseiller communautaire à Estérel côte d'azur Agglomération

Elus: Mme Eve STEINMETZ adjointe à l'environnement , Mme Sylvie LELEU conseillère municipale suppléante à l'environnement

Mr Patrick FLECHE conseiller municipal délégué aux commissions extramunicipales

Membres de la commission :

Mme Christèle CATALIFAUD

Mr Alain MILLANELLO

Mr Maxime ROTUREAU

Mr Jean TOLLE LACOSTE

Mme Isabelle DEMNARD DUBE

Absents excusés: Mme Emilie FOURLIN, Mr Damien LAPORTE

Absents: Mme Michèle AUZOLAT, Mr Guillaume GUERIN

Désignation de la secrétaire de séance : Mme Isabelle DEMNARD DUBE

Avant de développer l'ordre du jour , Patrick FLECHE rappelle l'objectif des commissions extra-municipales : il s'agit de développer la démocratie participative en s'appuyant sur la mise en place de structures :

- Les conseils de quartier pour la démocratie de proximité
- L'application numérique popvox pour une inter-action entre les habitants des quartiers et les élus
- Les commissions extra-municipales pour une concertation sur les thèmes transversaux qui intéressent les habitants de tous les quartiers

Pourquoi ? Il s'agit grâce aux échanges dans les commissions d'aboutir à une meilleure compréhension de la politique municipale .

Les règles de fonctionnement des commissions extra-municipales sont rappelées sur la base du document « charte de fonctionnement des commissions extra-municipales » dont il est remis un exemplaire à chaque participant .

Il est rappelé que tous les membres de la commission peuvent s'inscrire sur la plateforme numérique « Popvox », une communauté de dialogue « privée » leur sera consacrée . Un compte-rendu sera envoyé aux participants et disponible sur la plateforme popvox.

Développement de l'ordre du jour : ci-joint le diaporama complet

Les labels « Territoire engagé, une COP d'avance » et TEN , « Territoire engagé pour la nature » .

Depuis 2020, la commune a placé la préservation de l'environnement au cœur de ses actions. Cela s'est manifesté par le label obtenu « territoire engagé », première marche vers le label qui en compte 4, et implique de s'engager dans des actions structurées en 8 ambitions, étalées sur 3 ans.

Le jury qui a procédé à notre labellisation (jury d'experts de l'ARBE « agence régionale pour la biodiversité et l'environnement ») a entre autres félicité la commune pour les actions suivantes :

- La maison du terroir, gérée par une association d'agriculteurs et producteurs avec la contribution de la commune
- Commune lauréate du dispositif national « petites villes de demain »
- Epicerie sociale et solidaire « la grupi »
- Ecole communale de la Bouverie labellisée E3D niveau 3
- Signataire de la charte Sanctuaire Pelagos
- Bornes de recharge pour véhicules électriques dans chaque quartier.

Développement des actions « sanctuaire PELAGOS »

La charte « 0 » plastique : à ce sujet, nous allons inciter les restaurateurs à signer une charte « mon restau responsable » .

Développement sur la charte d'engagement en faveur de la préservation des posidonies

Parmi les multiples actions qui seront engagées en 2023 et au-delà :

- Arbres en ville : plantation de 1000 arbres
- Appel à projets de la Région « plantations en bord de rivière »
- Mise en place de composteurs collectifs pour les déchets alimentaires
- Désimperméabilisation des sols des cours d'écoles, de certaines routes et parkings .

Un calendrier des manifestations prévues en 2023 en rapport avec l'environnement est exposé . Les enfants des écoles seront mis à contribution .

Développement de la charte « TEN » : notre dossier est en cours d'instruction , la réponse est attendue en juin 2023 . La charte TEN implique de s'investir dans 9 ambitions et 37 actions .

Remarque de la part de Mme Isabelle DEMNARD DUBE concernant les plages et le problème des mégots : « il manque des cendriers à la sortie de la plage de la garonnette et de la batterie , ainsi que des panneaux non-fumeurs » . A ce sujet, il est prévu de distribuer 680 cendriers de poche partout sur la commune .

Remarque de Mr Maxime ROTUREAU concernant les déchets en tout genre qui se déversent en mer . Une réflexion a lieu pour installer des filets de retenue dans les endroits où l'eau se déverse lors des grosses pluies .

La prochaine réunion de la commission environnement est prévue à la rentrée de septembre . L'ordre du jour comportera l'état d'avancement des actions prévues dans les différents labels et sera communiqué en temps utile .

Plus aucun point n'étant à l'ordre du jour, la réunion se termine à 19 H 30

Le président de la commission La secrétaire de séance

Mr Christian BESSERER Mme Isabelle DEMNARD DUBE